

AMENAGEMENTS PAYSAGERS - ESPACES VERTS/RUE DE LA GARE/ABORDS DU PONT-RAIL

Monsieur DAUX, Conseiller Municipal chargé de l'environnement informe l'Assemblée que les travaux de recalibrage de la Rue de la Gare et des abords du pont-rails étant maintenant terminés, il convient, à l'approche de la belle saison, de mettre tout en oeuvre pour leur octroyer un profil paysager de manière à améliorer l'environnement et la qualité de vie.

Il rappelle qu'une étude avait été demandé par la Commune à l'AUAN pour déterminer le cadrage de ces espaces verts.

Après l'avis positif de la Commission de l'Environnement, il conviendrait de procéder, dès maintenant, à une consultation auprès des entreprises, sur la base du projet conçu par l'AUAN et retenu par la Commune.

Le Conseil Municipal donne son accord.